

TIR A L'ARC

Synthèse Règlementation

Largeur aire de tir : maxi 7 mètres et 4 cibles.
Périmètre et abords du terrain protégés et balisés pour ne permettre qu'un seul accès.
Affichage indiquant la pratique du tir à l'arc et limitant l'accès aux seuls pratiquants.
Derrière les cibles, protection assurée par une butte de terre ou un filet de protection spécifique de 2.50m au moins de haut sur toute la largeur du terrain, situés à 1m derrière les cibles.
Pas de tir unique établi en plaçant les cibles à 10m.
Les tireurs sont situés sur la même ligne de tir.
Cible solidement fixée et utilisée par 4 pers maxi simultanément.
Arcs et flèches adaptés à la taille et au bras des archers.

Norme

encadrement
1 encadrant pour douze.

CONSIGNES

Jeunes

On tire ensemble au signal de l'animateur.
Ceux qui ne tirent pas sont 3 mètres derrière les archers.
Celui qui a tiré va chercher ses flèches, en marchant, au signal de l'animateur.
On retire les flèches sans les tordre, en tenant bien la cible, et en faisant attention derrière soi.
On revient en marchant planter les flèches au niveau du pas de tir pour le prochain archer.

matériel à prévoir

arc, flèches, casquette

N° d'urgence

Club Fenecs : 01 44 18 90 37

Samu : 15 ou 112

Directeur séjour :

Pompiers : 18

#500Δ

TIR A L'ARC

Synthèse Règlementation

Largeur aire de tir : maxi 7 mètres et 4 cibles.
Périmètre et abords du terrain protégés et balisés pour ne permettre qu'un seul accès.
Affichage indiquant la pratique du tir à l'arc et limitant l'accès aux seuls pratiquants.
Derrière les cibles, protection assurée par une butte de terre ou un filet de protection spécifique de 2.50m au moins de haut sur toute la largeur du terrain, situés à 1m derrière les cibles.
Pas de tir unique établi en plaçant les cibles à 10m.
Les tireurs sont situés sur la même ligne de tir.
Cible solidement fixée et utilisée par 4 pers maxi simultanément.
Arcs et flèches adaptés à la taille et au bras des archers.

Norme

encadrement
1 encadrant pour douze.

CONSIGNES

Jeunes

On tire ensemble au signal de l'animateur.
Ceux qui ne tirent pas sont 3 mètres derrière les archers.
Celui qui a tiré va chercher ses flèches, en marchant, au signal de l'animateur.
On retire les flèches sans les tordre, en tenant bien la cible, et en faisant attention derrière soi.
On revient en marchant planter les flèches au niveau du pas de tir pour le prochain archer.

matériel à prévoir

arc, flèches, casquette

N° d'urgence

Club Fenecs : 01 44 18 90 37

Samu : 15 ou 112

Directeur séjour :

Pompiers : 18

#500Δ

TIR A L'ARC

Synthèse Règlementation

Largeur aire de tir : maxi 7 mètres et 4 cibles.
Périmètre et abords du terrain protégés et balisés pour ne permettre qu'un seul accès.
Affichage indiquant la pratique du tir à l'arc et limitant l'accès aux seuls pratiquants.
Derrière les cibles, protection assurée par une butte de terre ou un filet de protection spécifique de 2.50m au moins de haut sur toute la largeur du terrain, situés à 1m derrière les cibles.
Pas de tir unique établi en plaçant les cibles à 10m.
Les tireurs sont situés sur la même ligne de tir.
Cible solidement fixée et utilisée par 4 pers maxi simultanément.
Arcs et flèches adaptés à la taille et au bras des archers.

Norme

encadrement
1 encadrant pour douze.

CONSIGNES

Jeunes

On tire ensemble au signal de l'animateur.
Ceux qui ne tirent pas sont 3 mètres derrière les archers.
Celui qui a tiré va chercher ses flèches, en marchant, au signal de l'animateur.
On retire les flèches sans les tordre, en tenant bien la cible, et en faisant attention derrière soi.
On revient en marchant planter les flèches au niveau du pas de tir pour le prochain archer.

matériel à prévoir

arc, flèches, casquette

N° d'urgence

Club Fenecs : 01 44 18 90 37

Samu : 15 ou 112

Directeur séjour :

Pompiers : 18

#500Δ

TIR A L'ARC

Synthèse Règlementation

Largeur aire de tir : maxi 7 mètres et 4 cibles.
Périmètre et abords du terrain protégés et balisés pour ne permettre qu'un seul accès.
Affichage indiquant la pratique du tir à l'arc et limitant l'accès aux seuls pratiquants.
Derrière les cibles, protection assurée par une butte de terre ou un filet de protection spécifique de 2.50m au moins de haut sur toute la largeur du terrain, situés à 1m derrière les cibles.
Pas de tir unique établi en plaçant les cibles à 10m.
Les tireurs sont situés sur la même ligne de tir.
Cible solidement fixée et utilisée par 4 pers maxi simultanément.
Arcs et flèches adaptés à la taille et au bras des archers.

Norme

encadrement
1 encadrant pour douze.

CONSIGNES

Jeunes

On tire ensemble au signal de l'animateur.
Ceux qui ne tirent pas sont 3 mètres derrière les archers.
Celui qui a tiré va chercher ses flèches, en marchant, au signal de l'animateur.
On retire les flèches sans les tordre, en tenant bien la cible, et en faisant attention derrière soi.
On revient en marchant planter les flèches au niveau du pas de tir pour le prochain archer.

matériel à prévoir

arc, flèches, casquette

N° d'urgence

Club Fenecs : 01 44 18 90 37

Samu : 15 ou 112

Directeur séjour :

Pompiers : 18

#500Δ